

Wilaya de SIDI BEL ABBESS

Daira de Tenira

Commune de Tenira

Annonce d'enchères pour les kiosques et les locaux professionnelles

Le président d'assemblée populaire communal de la commune de Tenira annonce la tenue d'une enchère pour les kiosques et les locaux professionnels de la commune de Tenira, qui se déroulera le dernier jour de dépôt des offres après 10 jours à compter de la date du premier jour de publication de l'annonce dans les journaux nationaux, et qui se terminera à 10 heures du matin le même jour. En cas de coïncidence avec un jour férié, l'enchère se tiendra le jour ouvrable suivant à 10 heures du matin au siège de la mairie, afin de louer les kiosques et les locaux professionnels de la commune de Tenira, où le prix d'ouverture est fixé comme suit :

N°	Désignation	Adresse	Superficie	Prix d'ouverture	Montant du chèque de garantie
01	Kiosque n° 05	Cité 82 Logts Tènira	15 M ²	6.000,00 DA	600,00 DA
02	Kiosque n° 04	Cité 50 Logts Tènira	15 M ²	6.000,00 DA	600,00 DA
03	Kiosque n° 02	Cité El-Nasr Tènira Tènira	12 M ²	5.000,00 DA	500,00 DA
04	Kiosque n° 02	Rue Goumiri Abd El Kader Tènira	20 M ²	6.000,00 DA	600,00 DA
05	Local pro n°09	Site 11 cité 82 logts Tènira	24.63 M ²	4.000,00 DA	400,00 DA
06	Local pro n°11	Site 11 cité 82 logts Tènira	24.63 M ²	4.000,00 DA	400,00 DA
07	Local pro n°1	Site 11 cité 82 logts Tènira	13.68M ²	4.000,00 DA	400,00 DA
08	Local pro n°22	Site 24/46 Tènira	24.63M ²	4.926,00 DA	492.60 DA
09	Local pro n°23	Site 24/46 Tènira	24.63M ²	4.926,00 DA	492.60 DA
10	Local pro n°01	Site 22 a coté de batoir Tènira	22.55 M ²	3.500,00 DA	350,00 DA

Les personnes intéressées à participer à cette enchère peuvent retirer le cahier des charges au bureau de la secrétariat général situé à la mairie, rue Toumi Lakhdar, commune de Tènira, frais de retrait mille cinq cents dinars algériens (1.500,00DA) , à partir du premier jour de la publication de l'annonce dans les journaux nationaux et ce, pour une durée de 15 jours

Le participant doit soumettre un dossier contenant les documents suivants

- Demande manuscrite
- Extrait de naissance
- Cahier de charge visé , paraphé , signe et daté
- Photo copie CNI
- Quittance de paiement des droit d'achat de cahier de charge
- Casier judiciaire ne dépasse pas 03 mois
- Extrait de rol ne dépasse pas 03 mois
- Résidence ne dépasse pas 03 mois
- Certificat médical de maladie mentale ne dépasse pas 03 mois
- Copie de récépissé de versement de garantie provisoire pour le trésorier communal ou copie de chèque bancaire visé d'une valeur de 10% à condition de présenter le chèque original le jour de l'adjudication avant l'ouverture de l'adjudication

NB :Les dossiers ne sont remis qu'à leurs propriétaires et restent archivés à la mairie.

Les dossiers de participation doivent être déposés auprès du bureau de la secrétariat général de la commune dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme, avec la mention suivante : Enchères pour la location des kiosques et des locaux professionnels à la Commune de Tanira , et ne doivent être ouverts que par la commission des enchères .